

AIDE A L'ELABORATION DES SUJETS EPREUVE OBLIGATOIRE en LVE AU CAP

A compter de la session 2021

CCF : SITUATION A

1. PRESENTATION DES SUJETS

- Gabarit proposé (cf document joint) > permet de simplifier et peut être utile, au fil des sessions à venir, pour une mise en commun des sujets (ou parties de sujets) entre enseignants et/ou établissements.
- Vigilance quant au nombre de pages à photocopier > 4 maximum.
- Vigilance quant à l'espace offert à la rédaction des élèves (EE).

2. COMPREHENSION ORALE

- Document audio ou vidéo d'1 minute.
- Niveau A2 visé.
- Tolérance pour quelques secondes (une dizaine maximum) en + ou en – .
- Document authentique = non élaboré ou adapté à des fins d'enseignement.
- Faire la distinction entre supports utilisables pour l'enseignement et l'entraînement et supports utilisés pour évaluation sommative et certificative :
 - ✓ Eviter sites pédagogiques (AudioLingua, LinguaHouse, Listen A Minute.com etc...) ;
 - ✓ Eviter médias anglophones mais **non anglo-saxons** (chaînes Al Jazeera, RT...).
- **QCM CO :**
 - ✚ « **Maximum 8 items** » : limite maximale, on peut en donner moins. On pense souvent à 3 propositions (dont une seule est correcte) : à garder pour cette 1^{ère} session... Plus tard, autres formats possibles (4 propositions ou plus, avec plusieurs réponses correctes) > dépend du souhait de mettre les élèves en position de réussite.
 - ✚ **Vigilance sur :**

- ✓ des entrées classées dans l'ordre chronologique de l'enregistrement ;
- ✓ un questionnaire qui ne porte que sur des unités de sens isolées, ou sur des éléments d'information ponctuels (dates, noms, chiffres...);
- ✓ la nécessaire présence d'items permettant de situer la compréhension de l'élève à tel ou tel degré de la grille d'évaluation (notamment les degrés 3 et 4) ;
- ✓ la nécessaire présence d'entrées à caractère générique ou général, voire récapitulatif.

✚ **Vigilance sur distinction entre entraînement et évaluation.**

3. COMPREHENSION ECRITE

- Document écrit de 10 lignes maximum (ligne s'entend au sens de 70 signes environ y compris les blancs et signes de ponctuation) qui peut être illustré par un élément iconographique ;
- Tolérance de 10% de caractères en plus ;
- **« Ce document écrit – dont la thématique, le sujet ou l'objet ont un lien avec ceux du support de la partie 1... »** : le « lien » en question devrait se comprendre comme un lien de proximité mais sans aller toutefois jusqu'à une forme de redite, de redondance, voire d'identité de contenu entre les deux documents. Si les informations présentes dans l'enregistrement audio ou vidéo de la partie 1 et dans le texte de la partie 2 se superposent ou se recoupent trop, on court le risque que la compréhension de l'oral vienne seconder voire suppléer la compréhension de l'écrit et vice versa ;
- Si le document écrit est lié à un secteur d'activité professionnelle, il ne doit pas présenter un caractère excessif de spécialisation ;
- Document authentique = non élaboré ou adapté à des fins d'enseignement :
 - ✓ Coupes possibles mais vigilance sur un trop grand nombre de coupes qui amène à un texte « éclaté », décousu...dont l'enjeu énonciatif deviendrait difficilement perceptible ;
 - ✓ Notes de vocabulaire possibles mais vigilance sur un trop grand nombre de notes, signe que le support n'est pas adapté au niveau visé : 3 voire 4 maximum ;
- Critères à retenir pour la sélection d'un document écrit :
 - ✚ longueur des phrases,
 - ✚ degré de complexité de la syntaxe,
 - ✚ présence d'un minimum d'éléments factuels (narratifs, temporels, géographiques, quantitatifs...) sur lesquels appuyer les premiers degrés de l'évaluation de la compréhension,
 - ✚ présence d'au moins un élément autre que purement informatif (= mise en perspective, en contraste, retournement, problématisation, interrogation ou expression d'une incertitude ou d'une hypothèse, formulation d'un point de vue, adresse au lecteur...).

- Questionnaire de CE

- ✚ « ... questions graduées (du général au particulier) dont le nombre ne dépasse pas six » : Les questionnaires les plus efficaces en terme d'évaluation s'avèrent être ceux qui, conformément à la définition de l'épreuve, vont du général au particulier ou encore ceux au sein desquels les questions visant à l'identification d'éléments factuels sont « encadrées » par une question initiale générique et une question finale de récapitulation ou de synthèse. On rejoint bien évidemment la problématique évoquée ci-dessus à propos du QCM de CO.
- ✚ Des questions qui, d'une certaine façon, conduisent les élèves à effectuer une traduction en français de tel ou tel élément d'information ou de tel ou tel bref segment du texte ne sont pas à exclure, notamment dans l'optique d'une mise en œuvre de la compétence de médiation linguistique.
- ✚ Vigilance sur les questions fermées qui sont à proscrire, pour cause de faible valeur évaluative et d'absence d'effet déclencheur.

4- EXPRESSION ECRITE

- Veiller à la plausibilité et à la vraisemblance des situations d'écriture proposées (il est par exemple difficile de demander aux élèves de se mettre dans la peau d'un patron ou d'un « responsable ») ;
- Eviter les sujets qui risqueraient de faire appel de façon trop intrusive et/ou déstabilisante à l'expérience personnelle des élèves, notamment leur situation familiale.

En conclusion : des niveaux de difficulté inévitablement variables

D'un sujet à l'autre, le degré de difficulté variera inévitablement. S'agissant des sujets de CCF que les professeurs mettront au point pour leurs élèves, ces légers écarts sont non seulement acceptables mais également souhaitables, pour peu que l'on veuille tenir compte de ce que les élèves en question ont été entraînés à faire et de ce qu'ils savent faire.